

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



CONTACTER LA SOREQA

- par téléphone au 07 62 62 81 12
- ou par email : opah.pantin.4chemins@soreqa.fr
- La Soreqa peut vous recevoir sur rendez-vous au 8 boulevard d'Indochine à Paris (75019), métro Porte de Pantin ou Tram T3b Butte du Chapeau Rouge.

est-ensemble.fr/habitat



Ville de
Pantin



**Est
Ensemble**
Grand Paris



OPAH
« Quatre
Chemins »

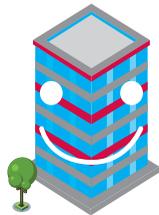
2018-2023

Pantin

Comment bénéficier d'aides pour améliorer
son logement ou son immeuble

est-ensemble.fr

LES INFOS PRATIQUES



QU'EST-CE QUE L'OPAH QUATRE-CHEMINS ?

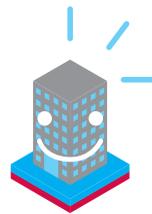
L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a pour but d'aider les propriétaires du quartier pantinois des Quatre-Chemins à réhabiliter ou améliorer leur logement et/ou leur immeuble. Grâce à ce dispositif, cofinancé par Est Ensemble à hauteur d'un million d'euros, les (co)propriétaires des immeubles de plus de 15 ans et situés dans le périmètre de l'OPAH (voir plan au dos) peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et administratif gratuit, ainsi que d'aides financières, sous certaines conditions, pour la réalisation des travaux.

Cette opération, pilotée par Est Ensemble en partenariat avec la Ville de Pantin et l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH), a commencé en novembre 2018 pour une durée de 5 ans.

Les objectifs de l'OPAH :

- réhabiliter les parties communes des immeubles et les logements,
- traiter les situations d'habitat indigne ou de danger pour les occupants,
- accompagner le redressement des copropriétés en difficulté,
- améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants (ex. isolation, etc.),
- adapter les logements à la perte d'autonomie des personnes âgées et aux situations de handicap,
- développer une offre de logements à loyers faibles ou modérés.

Est Ensemble et la Ville de Pantin mettent en œuvre une politique ambitieuse de requalification urbaine du quartier des Quatre-Chemins à Pantin dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Quatre-Chemins a pour but d'inciter les (co)propriétaires à la réhabilitation de leur immeuble.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les subventions peuvent être accordées sous certaines conditions aux :

- propriétaires occupants selon leurs ressources,
- propriétaires bailleurs en fonction du loyer pratiqué,
- syndicats de copropriétaires.

QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

- diagnostics techniques,
- traitement des situations d'insalubrité, de danger, et risque de saturnisme (peintures contenant du plomb),
- réhabilitation des parties communes (structures, réseaux, couverture, etc.),
- mise aux normes des logements (chauffage, électricité, salle d'eau, etc.),
- travaux d'économies d'énergie, d'adaptation vieillesse ou handicap.

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt de demande de subvention. Aucune subvention ne pourra être accordée pour les travaux déjà réalisés.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES ET DES SYNDICS

Est Ensemble a confié l'animation de l'OPAH à la Soreqa (Société de Requalification des Quartiers Anciens). L'équipe est composée d'une cheffe de projet, d'une chargée d'opérations, d'un architecte et d'un travailleur social. Elle est à la disposition des propriétaires et des syndicats pour :

- conseiller dans l'élaboration d'un projet de travaux pour les logements et les immeubles concernés,
- répondre aux questions liées au logement ou au fonctionnement des copropriétés,
- établir un plan de financement, assurer le montage et le suivi des dossiers de subventions publiques qui peuvent être allouées par l'ANAH, Est Ensemble, et d'autres partenaires (conseil départemental, caisses de retraite, etc.),
- accompagner si nécessaire les occupants rencontrant des difficultés à régler les charges de copropriété ou les loyers.